

FICHE  
**079**

ARTISTE  
**OLIVIER ESTOPPEY**

TITRE DE L'ŒUVRE

—  
sculpture

RÉALISATION  
2006

BÂTIMENT  
Eglise médiévale  
Saint-Jean-Baptiste

LIEU  
rue Haute 23  
1422 Grandson

N° BÂTIMENT  
117.127

REMARQUE  
cf. plaquette architecture #79

TYPE DE PROCÉDURE  
concours sur invitation

JURY  
PRÉSIDENT DU JURY  
Bernard Verdon  
chef de projet, architecte SBMA  
MEMBRES DU JURY  
Christophe Amsler  
architecte,  
Communauté Fischer-Montavon-  
Amsler architectes  
Claude Augsburger  
artiste et enseignant  
Jacques Bujard  
conservateur cantonal NE  
Daniel Galley  
artiste sculpteur

JURY (SUITE)  
Eric Perrette  
architecte cantonal  
Bernard Reymond  
docteur en théologie  
François Schlaeppi  
représentant utilisateur, pasteur  
François Veuve  
municipal à Grandson  
MEMBRES SUPPLÉANTS  
Charles Matile  
conservateur adjoint au SBMA  
Dominique Montavon  
architecte,  
Communauté Fischer-Montavon-  
Amsler architectes  
Brigitte Pradervand  
historienne de l'art



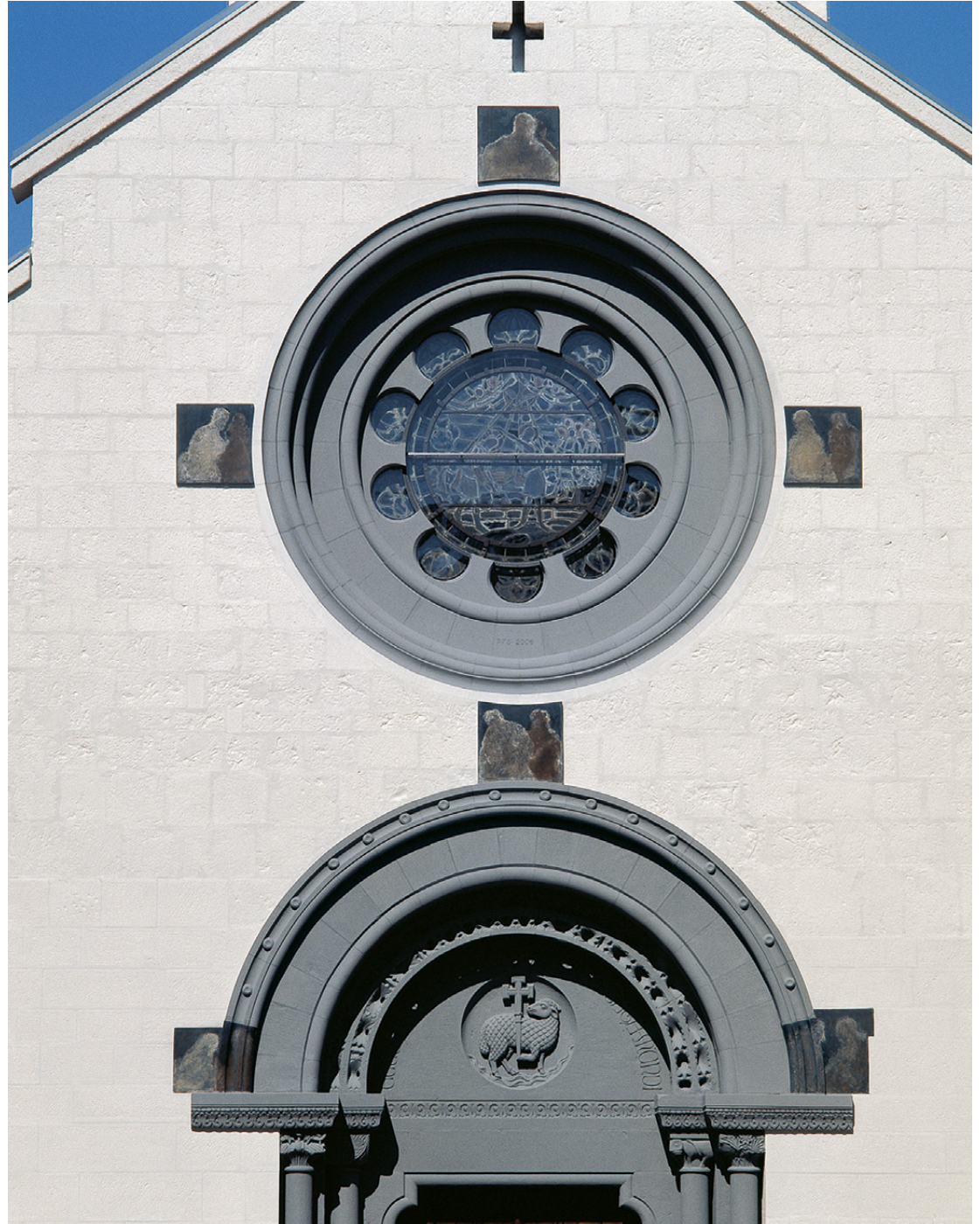
Intervention sur la façade occidentale de l'église médiévale Saint-Jean-Baptiste de Grandson, destinée à remplacer deux coussinets de l'arc en plein cintre du portail et quatre pierres du tétramorphe de la rose.

Comme pour tous ses travaux, Olivier Estoppey commence par une série de dessins préparatoires, instinctifs, de laquelle la recherche du matériau n'est pourtant pas absente, ne distinguant pas une pierre de l'autre, selon qu'elle est à la retombée de l'arc ou appartient au tétramorphe, qui lui permet d'approcher le sujet. Il insiste sur le fait que le résultat final n'est pas une image mais bien un dessin transposé puisque les motifs ont été redessinés en fond de coffrage à l'aide d'oxydes avant que le béton, matériau de prédilection de l'artiste, ne soit coulé. S'il lui reconnaît une part d'aléatoire ou d'imprécision, il dit toutefois de cette technique qu'elle est maîtrisée, ce qui lui permet d'agir entre le trait et la nuance. Et l'idée des personnages qui dialoguent s'est progressivement imposée.

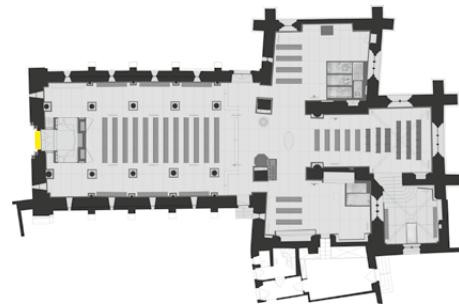
Les pièces proposées par Olivier Estoppey ont été exposées à la galerie Numaga en 2006 et à l'Espace Arlaud en 2009.

Olivier Estoppey est un artiste prolifique, ses idées ont peu de limites. Il aime le travail bien fait et l'effort ne lui fait pas peur. Il est un sédentaire qui aime voyager, il pourrait vivre ailleurs, dans un autre pays. Chacune de ses expositions est pour lui l'occasion de développer un thème précis, différent à chaque fois mais d'une cohérence visible, la représentation humaine. Sa technique est violemment expressive en même temps que parfaitement maîtrisée. Dans ses grands dessins à la mine de plomb, dans ses gravures, dans ses personnages en béton, dans ses objets, il poursuit inlassablement la figure humaine, l'image de notre humanité, rendue presque visible, palpable, dans la profondeur des noirs et dans les soubresauts de la matière. Sa manière de travailler à lui est longue et précise, à la fois ancestrale et inventée, le matériau d'aujourd'hui, ce béton noir qu'il pratique chaque jour, semble ne pas avoir d'âge. Et l'émotion qui s'en dégage ne laisse aucun doute, esthétique, plastique, sentimentale, un homme s'exprime ici dans la rigueur et dans la connaissance, un homme qui sait qu'il est un artiste et qu'il peut en être fier.

[www.olivier-estoppey.ch](http://www.olivier-estoppey.ch)



Fibbi-Aeppli




---

**PROCÉDURE ET OBJECTIFS**

Placée sous la responsabilité de l'Etat de Vaud une campagne de travaux, commencée en 1999 avec la réfection des toitures et la consolidation des structures, s'est poursuivie jusqu'en 2006 par la restauration des façades ainsi que le réaménagement des espaces intérieurs et des installations techniques.

C'est dans ce contexte, en cours de chantier, que s'est posée la difficile question du remplacement des deux coussinets, à la retombée de l'arc, et des pièces figuratives du tétramorphe de la façade occidentale. Réalisés en molasse lors de la restauration de Léo Châtelain (1892-1899), ces six éléments étaient dans un état de dégradation tel - deux étaient même complètement altérés - qu'il fut décidé de les déposer et de les remplacer par des empiècements qui, conformément aux principes de la charte de Venise, affirmeraient leur contemporanéité. La démarche s'inscrivait ainsi dans l'esprit qui prévalut dans la restauration générale en cours d'achèvement. Fut également interrogée la portée signifiante de la création artistique, en relation avec la vocation culturelle de l'édifice.

Il était précisé que le choix des matériaux et les techniques de mise en œuvre de la création artistique devaient avoir une durabilité sans travaux de maintenance spécifique d'au moins cinquante ans.

---

**ARTISTES INVITÉS ET PROJETS REÇUS**

La commission a invité les artistes suivants à participer au concours :

Yves Dana LAUSANNE  
Gaspard Delachaux VALEIRES-SOUS-URSINS  
Olivier Estoppey OLLON  
Laurent-Dominique Fontana CARTIGNY  
Carmen Perrin GENÈVE  
Daniel Schlaepfer LAUSANNE

---

**EXAMEN DES PROJETS**

Les œuvres ont été jugées sur la base des critères suivants :

- relation à la vocation culturelle de l'édifice et à son architecture;
- qualité artistique;
- faisabilité technique et durabilité;
- respect de l'enveloppe budgétaire.

---

**BUDGET**

Sur les bases définies dans le RAABE (édition du 28.12.1979), le montant consacré à la réalisation de l'animation artistique est de :  
CHF 60 000.- TTC.

---

**CHOIX DE L'ŒUVRE**

Le jury décida de recommander au maître de l'ouvrage pour réalisation le projet d'animation artistique de l'artiste Olivier Estoppey.

---

**ARCHITECTES MANDATAIRES**

Communauté  
Fischer - Montavon - Amsler architectes  
GRANDSON ET LAUSANNE